

# COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE

N°3

22.06.18

PRÉSENTS		
Mathilde Coussot (Enseignante PS-MS-GS)	Séverine Dudoit (Enseignante CP-CM1)	Tom Lepage (Directeur CE1-CE2-CM2)
Annette Viaud (Maire Luxé)	Jackie Brun (Première adjointe Luxé)	Marie-Claire Gagnaire (Maire Ligné)
Hortolan Pascale (Commune de Ligné)	Emeline Gasseling (Commune de Juillé)	Sylvie Charriaud (Commune de Juillé)
Jean-Michel Laurent (Parent élève CM1)	Loic Ditlecadet (Parent élève MS)	Jessica Mounier (Parent élève CM1)
Aurélia Comby (Parent élèves CE2-CM1)	Vanessa Dugalais (Parent élèves CE1-CM2)	
EXCUSÉS		
Sandrine Etcheverry (Inspectrice de l'Éducation Nationale)	Jean-Louis Joncquet (Membre du RASED)	Pascal Kaud (Maire Juillé)
Marine Blanchard (Parent élève CE2)		

## Ordre du jour :

- Bilan du deuxième conseil d'école
- Nouveau règlement intérieur
- Bilan du PPMS
- Présentation du projet d'école
- Préparation de la rentrée 2018 (effectifs, classes, fournitures, élections)
- Le bilan de la coopérative et de la gestion de l'argent
- Les projets pédagogiques
- Préparation de la fête de l'école
- Les questions diverses

Début de séance 18h

## I. Bilan du deuxième conseil d'école

Le directeur revient sur les annonces faites lors du 2<sup>e</sup> conseil d'école :

-l'organisation du temps scolaire (rester à 4jours aux mêmes horaires) a été validé par Madame la Directrice Académique. L'école sera donc à 4jours pendant 3 ans.

-les nouveaux exercices prévus du PPMS n'ont pas été réalisés : un temps de réunion avec le personnel communal devrait être organisé pour leur présenter le PPMS.

-avait été annoncé la commande d'un nouvel adoucisseur d'eau pour la cantine : l'adoucisseur a été commandé et sera installé dans la cantine cet été.

-le 25 mai une rencontre USEP (olympiades) devait avoir lieu mais a été annulée par l'USEP par manque de moyens.

-les photographies ont eu lieu et à cause du vent, les photographies individuelles n'ont pas pu avoir lieu en extérieur. Un fond gris a été mis à la place du fond multicolore comme demandé. Le rendez-vous a été pris pour que les photos soient prises en novembre.

-concernant le projet école collège : les élèves sont bien allés à Aigre aujourd'hui pour voir le spectacle organisé par les 6<sup>e</sup>. Un festival devait être organisé en juillet et devait réunir toutes les écoles du secteur d'Aigre. Ce festival a été annulé au vu de la complexité de l'organisation.

-la sortie au paléosite aura lieu la semaine prochaine.

-la sortie au Chambon a bien eu lieu. Tout s'est bien passé, les élèves ont pu acquérir les compétences visées (le directeur rappelle quelques objectifs tirés du projet pédagogique). Le cout final de cette sortie a été de :

- ▶ Financement : Cout total de sortie : 3337,40€
- ▶ Adultes déduits :  $3337,40 - (57,4 \times 2) = 3222,6$  pour 24 élèves
- ▶ Elève de ligné déduit :  $3222,6 - 100 = 3122,6$  pour 23 élèves
- ▶ Montant parents :  $75€ \times 23$  soit : 1725€
- ▶  $3122,6 - 1725 = 1397,6$  €
- ▶ Montant aides mairies Luxé et Juillé : 250 € et 200 €
- ▶ Montant aide APE : 50€
- ▶ Reste à la charge de la coopérative scolaire : 897,6 € dont 654,24€ de la vente de gâteaux. Reste à charge : 243,36€

-concernant la garderie, le sondage distribué aux parents a donné les résultats suivants : 7 demandes pour avancement de la garderie à 7h15. La mairie de Luxé se réunira pour décider et donnera une réponse avant la rentrée prochaine.

-vente de madeleines et lâcher de truites de l'APE : cela a été une réussite, l'APE a fait un bénéfice non négligeable.

## II. Nouveau règlement intérieur

Dans le but d'avoir un règlement intérieur utilisable dès septembre et ce pour toute l'année scolaire. Le directeur décide que le RI sera voté lors du 3<sup>e</sup> conseil d'école et non plus lors du 1<sup>er</sup>.

Le RI est affiché et commenté. Les membres du CE y apportent les modifications. Il est décidé que le règlement intérieur de l'école s'appliquera également sur le temps périscolaire.

Le nouveau RI est voté : voté à l'unanimité.

La charte de la laïcité est annexée au RI. Les parents devront signer la charte ainsi que le RI.

## III. Bilan du PPMS

Cette année, 2 exercices incendie ont eu lieu ainsi qu'un exercice attentat intrusion. Cela nous permettant d'être dans le cadre légal. Néanmoins, aucun exercice incluant le temps périscolaire a eu lieu. C'est un point qui sera travaillé avec l'accord de la mairie pour l'année 2018-2019.

Des affiches ont été créés reprenant les signaux utilisés ainsi que les lieux de rassemblement.

Pour le signal intrusion attentat il est décidé que la mairie va se renseigner pour savoir s'il est possible de moduler le signal de l'alarme incendie pour pouvoir en créer 2 distinct : incendie et intrusion attentat. Néanmoins, dans le cas d'un cout trop important pour changer ces signaux, il sera procédé à l'achat de talkiewalkies qui resteront constamment sur une base dans chaque classe.

## IV. Présentation du projet d'école

Cette année un nouveau projet d'école, valable jusqu'en 2021 a été élaboré par l'équipe enseignante. Ce projet d'école, comme annoncé lors des précédents conseils d'école, reprend le projet académique (les ambitions). L'équipe enseignante a choisie pour chaque ambition, des objectifs et des actions.

Le directeur présente les différents objectifs et actions du projet d'école.

Le conseil d'école adopte le projet d'école.

## V. Préparation de la rentrée 2018 (effectifs, classes, fournitures, élections)

A la rentrée scolaire, l'école comptera 58-63 élèves. Les nombres entre parenthèses sont de probables inscriptions.

PS	5 (1)	CP	5	CM1	4 (1)
MS	4	CE1	5	CM2	20
GS	8 (1)	CE2	8 (2)		

Les classes seront donc les suivantes :

- PS-MS-GS avec Mme Coussot Mathilde : 17-19 élèves
- CP-CE1-CE2 avec Mme Dudoit Séverine (100% l'année prochaine) : 18-20 élèves
- CM1-CM2 avec M. Lepage Tom : 24-25 élèves

Pour un total de 58-63 élèves.

Chaque enseignant présente ensuite ses listes de fournitures pour la rentrée. Les listes sont adoptées par le conseil d'école.

Le budget fournitures alloué à l'école est de 3500€. Un reste de 1500€ est disponible pour l'achat de manuels scolaire et de guides pédagogiques.

Concernant les élections, la circulaire n'est pas encore parue néanmoins le système de préparation du matériel de vote a très bien fonctionné. Le directeur souhaite reconduire ce système et demande l'accord des parents actuellement élus. Le système est reconduit.

Finalement concernant le personnel communal, Madame Lairain Manon ne sera pas présente à la rentrée car elle a pris la décision de ne pas garder son poste pour convenances personnelles.

Une nouvelle personne a été affectée au ménage. Cette personne réalise un travail de qualité et avec bonne humeur depuis sa prise de fonction.

## VI. Le bilan de la coopérative et de la gestion de l'argent

Le directeur dresse un bilan :

- actuellement sur le compte : 5523€
- à venir : 1393€ de commande de photographies
- reste à débiter : piscine, 2<sup>e</sup> paiement du Chambon (1670,20€), facture des photographies, achats de la classe de maternelle, la sortie au paléosite.
- reste prévisionnel : environ 4000€

Reste budget bus : 611,5€

Les photographies : les parents ont commandé pour 1393€. Sur cette somme, environ 500€ devrait revenir à la coopérative scolaire. La somme exacte pourra être connue une fois la facture du photographe envoyée.

Concernant l'année prochaine, le directeur propose de débattre sur les demandes de dons à la coopérative scolaire : 3 fois dans l'année, début d'année, après les vacances

de Noël et après les vacances de Pâques. La carte de coopérative sera également collée dans le cahier. Des mots annonceront la tenue d'une campagne de dons.

## VII. Les projets pédagogiques

En cette fin d'année les enseignants prévoient de faire une éventuelle randonnée jusqu'au moulin d'Echoisy le jeudi 5 juillet.

L'an prochain, M. Lepage envisage de partir en classe de neige à Saint-Lary 5 jours. Le devis de ce séjour est de 8580€.

1/3 de cette somme devra être réglée par les familles : soit 2860€ (26x22x5) donc 130€ par élève.

1/3 par le conseil général : 2860€

1/3 par les mairies : 2860€

La mairie de Luxé a d'ores et déjà voté un budget de 1000€ pour cette sortie. Reste donc à payer 1860€.

Le conseil décide d'accepter le devis. Des actions seront à entreprendre pour financer les 1860€.

## VIII. Préparation de la fête de l'école

La fête d'école aura lieu le samedi 30 juin à 14h45. Le spectacle de l'école débutera à 15h et se déroulera de la manière suivante :

15h-15h20 : classe de maternelle (1 chant et 1 danse)

15h25-15h35 : classe de ce-cm2 (2 chants)

15h35-16h10 : classe de cp-cm1 (théâtre)

16h15-16h25 : classe de ce-cm2 (danse)

Madame la présidente de l'APE décrit le déroulement de la fête d'école.

Après le spectacle de l'école, un goûter aura lieu pour les enfants et sera suivi de petits jeux et d'une structure gonflable. Pour accéder à ces jeux, un pass d'une valeur de 5€ sera proposé aux parents. S'en suivra un concours et un barbecue le soir.

Le prix de la nourriture annoncé par la présidente de l'APE semble cher aux représentants des parents d'élèves. Ils rappellent également qu'un match de la coupe du monde de football incluant la France aura lieu ce même jour à 16h. Il est probable que certaines quittent alors la fête si aucun moyen de visionnage du match n'est proposé.

Le directeur rappelle les consignes du plan vigipirate : un contrôle des entrées par un adulte devra être effectué. Toute personne non connue devra présenter son identité. Un contrôle visuel des sacs pourra également être effectué.

## IX. Les questions diverses

Question de M. Laurent : « Pourquoi y-t-il du sel sur les tables de la cantine ? N'y a-t-il pas un "risque" de voir des enfants manger trop salé ce qui semble ne pas être très bon pour la santé ? »

La mairie annonce que ce problème a déjà été débattu plusieurs mois auparavant. La mairie de Luxé avait alors décidé d'interdire les salières sur les tables des enfants, néanmoins, les salières ont été remises sur les tables quelques semaines plus tard malgré l'interdiction de la mairie.

Cette fois ci, pour empêcher toute récurrence les salières seront jetées.

Question de madame la maire de Luxé : « Est-ce que les enfants participeront à la commémoration du 11 novembre célébrant le centenaire de l'armistice ? M. Marrot, propose que les élèves disent le nom des habitants de Luxé ainsi que « mort pour la France »»

Le directeur annonce que les élèves seront bel et bien présents à cette commémoration pour chanter la marseillaise. Néanmoins, il n'engagera pas les élèves à dire « mort pour la France ». Il propose à la place une éventuelle lecture de lettre de poilu.

Levée de séance à 19h50.
--------------------------